

13 juil 2012 -18:28

Les accidents du travail en diminution de 4,6% en 2011!

Le rapport annuel 2011 du Fonds des Accidents du Travail (FAT) vient d'être publié. Les chiffres qu'il contient sont plutôt encourageants, puisque d'une manière globale, en Belgique, les accidents du travail dans le secteur privé (que ce soit sur le lieu ou sur le chemin du travail) sont en diminution de 4,6% par rapport à 2010. Et ce, alors que l'emploi a crû en 2011 en Belgique de 2,4%!

Les chiffres se répartissent comme suit:

Le rapport annuel 2011 du Fonds des Accidents du Travail (FAT) vient d'être publié. Les chiffres qu'il contient sont plutôt encourageants, puisque d'une manière globale, en Belgique, les accidents du travail dans le secteur privé (que ce soit sur le lieu ou sur le chemin du travail) sont en diminution de 4,6% par rapport à 2010. Et ce, alors que l'emploi a crû en 2011 en Belgique de 2,4%!

Les chiffres se répartissent comme suit:

170.203 accidents du travail (lieu + chemin du travail) ont eu lieu en 2011, contre 178.499 en 2010 (-4,6%).

147.854 accidents ont eu lieu sur le lieu du travail en 2011, contre 150.944 en 2010 (-2%).

22.349 accidents ont eu lieu sur le chemin du travail, contre 27.555 en 2010 (-18,9%).

On le voit, la diminution la plus spectaculaire se situe au niveau des accidents sur le chemin du travail. Elle s'explique aisément: 2010 avait été une année « noire » pour ces accidents, l'hiver ayant été particulièrement rigoureux et les conditions climatiques dangereuses, surtout pour les piétons (beaucoup de chutes). 2011 n'a, fort heureusement, pas connu les mêmes conditions.

Plus de 90% (134.887) des accidents sur le lieu du travail ont eu des suites limitées (n'entraînant aucune incapacité ou une incapacité temporaire). 12.885 risquent d'entraîner une incapacité permanente et 82 accidents ont été mortels (idem qu'en 2010).

Les secteurs les plus touchés par les accidents de travail restent les mêmes:

- l'industrie manufacturière (32.359 accidents),
- la santé humaine et l'action sociale (23.021 accidents),

- les activités de services administratifs et de soutien (20.392 accidents),
- la construction (20.164 accidents),
- le commerce de gros détail, la réparation de véhicules (19.982 accidents),
- le transport et l'entreposage (13.057 accidents).

Parmi les secteurs d'activités importants, on note une augmentation du nombre des accidents dans la construction (+4%) et dans le secteur des activités de service (+4,4%). mais il s'agit là aussi des secteurs qui ont enregistré les plus fortes croissances en matière d'emploi (+5,3% pour la construction, +7,2% pour le secteur des services). Le secteur des industries manufacturières, où l'emploi est en légère hausse (+1,1%), a quant à lui enregistré une diminution significative des accidents (-5,3%).

« La tendance à la baisse des accidents de travail se confirme donc dans notre pays, commente Philippe Courard, Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, chargé des Risques professionnels. En cinq ans, le taux de fréquence des accidents a diminué de 13%. Nous sommes donc sur la bonne voie, mais le nombre reste quand même beaucoup trop élevé. La prévention doit donc rester le maître-mot pour tous les employeurs. Il faut absolument la considérer comme principale et non comme accessoire, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises, où l'on a plus vite tendance à la réduire pour des raisons économiques. La prévention passe aussi par une bonne connaissance des causes de ces accidents, basée notamment sur des statistiques en la matière exhaustives et de qualité. A l'heure actuelle, si les accidents du secteur privé font l'objet d'un tel traitement statistique, ce n'est pas encore le cas des accidents dans le secteur public. Ce le sera bientôt, grâce au projet de transfert des données par voie électronique approuvé la semaine dernière par le Conseil des Ministres. »

Toutes les données actualisées seront disponibles sur le site du Fonds des Accidents de Travail.

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat
aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes
handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques
professionnels
Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 11
<http://www.socialsecurity.fgov.be>